

Ouagadougou, le **18 AVR 2025**

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de quinze (15) élèves Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire option : Français (ex CPES), session 2025.**

Ce sont :

**INSPECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : FRANÇAIS (EX CPES)**



**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BAKOAN EDOUARD	119458	B11721362	06/01/79
2°	OUEDRAOGO TEGAWINDE EUGENIE	211935	B14829265	07/02/79
3°	OUEDRAOGO SALAM	256547	B14767850	18/12/84

Arrêté la présente liste à **3** admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général

**Suanyaba Rodrigue OBOULEBGA**

Chevalier de l'Ordre du Mérite  
de l'Administration et du Travail